

Partager un aménagement

1^{er} et 2nd degrés

Réfléchir en équipe

Certaines adaptations sont particulières à la classe. D'autres sont à diffuser en dehors de celle-ci. Comment les faire connaître aux autres membres de l'équipe éducative et, au-delà, faire en sorte que chacun s'en empare et les applique ?

La cohésion d'une équipe se lit dans la cohérence des actions menées. Lorsque l'enseignant ou le professeur principal d'un élève souhaite que les adultes qui l'entourent parlent « d'une seule voix », quels axes prioriser ?

Dans un premier temps il est important de se retrouver entre enseignants de l'établissement scolarisant l'élève à besoin éducatif particulier et de partager la réflexion, afin de mutualiser les outils et/ou d'harmoniser les procédures de communication.

Il est intéressant également de questionner les protocoles déjà en place, en particulier les PPRE (programme personnalisé de réussite éducative), PAI (projet d'accueil individualisé) et PAP (plan d'accompagnement personnalisé).

En pratique

Il nous faut d'abord réfléchir à l'adaptation que l'on souhaite diffuser : outils à proposer à l'élève sur certains temps, la façon spécifique de rentrer en communication avec lui...

Ensuite, il faut analyser à quel moment cet élève va avoir besoin que les autres adultes aient connaissance de l'adaptation spécifique mise en place (récréation ? temps communs avec les autres élèves ? temps de restauration ? périscolaire ? temps formels ou informels ?).

Il faut aussi choisir vers qui communiquer : uniquement certains enseignants ou tous ? L'ensemble des personnels de l'établissement (gardien, Atsem, assistants d'éducation, animateurs de l'accueil périscolaire...) ou non ?

Enfin il faut également décider de la forme de la communication : de façon informelle, collègue par collègue, à l'oral ou par écrit, lors d'un temps formel avec tous ?

Exemples

Travail autour d'un élève avec qui l'on a mis en place une communication adaptée pour donner certaines consignes, en utilisant des mots rituels précis associés à l'utilisation d'un geste spécifique.



Il paraît nécessaire que lors des temps communs de récréation les autres adultes adoptent également ces gestes et mots déterminés. Au-delà de l'information en elle-même (mot dans le cahier d'information et communication orale vers les collègues), quels outils proposer ?

Une affiche

Elle comporte le nom de l'élève, la classe, la consigne-mot écrite et le dessin du geste associé. On peut choisir d'y associer une photo de l'élève. On apposera cette affiche à l'intérieur de la salle des maîtres ou de la salle des professeurs, dans les locaux de la vie scolaire. Cette affiche peut également être apposée dans la salle de pause des agents de service et dans les locaux du périscolaire si nécessaire.

Une petite carte (format carte à jouer)

Cette carte reprend les informations de l'affiche : à plastifier et à distribuer à chaque adulte concerné (un exemplaire chacun minimum). On pensera à prévoir un double à placer dans le classeur destiné au remplaçant éventuel.



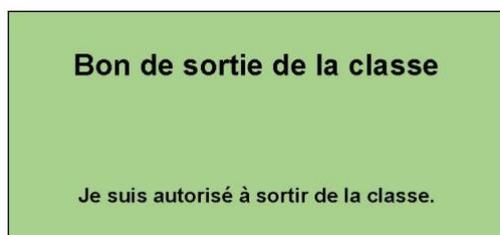


Ces images sont à destination des adultes, avec une fonction de mémoire des gestes utilisés avec l'élève. On pourra également reprendre cette astuce de distribuer des cartes dans le cas d'un élève utilisant des pictogrammes : on communiquera alors les images utilisées par l'élève (ou quelques images, selon le cas).

Au-delà du partage des informations et des outils, il peut être efficace de formaliser les procédures : lors d'un temps de réunion, ce point sur les « adaptations concernant l'élève à appliquer sur les temps communs » pourra être porté à l'ordre du jour, pour communiquer autour des aménagements, mais aussi élargir cette adaptation à d'autres élèves présentant le même besoin.

Selon les possibilités des élèves

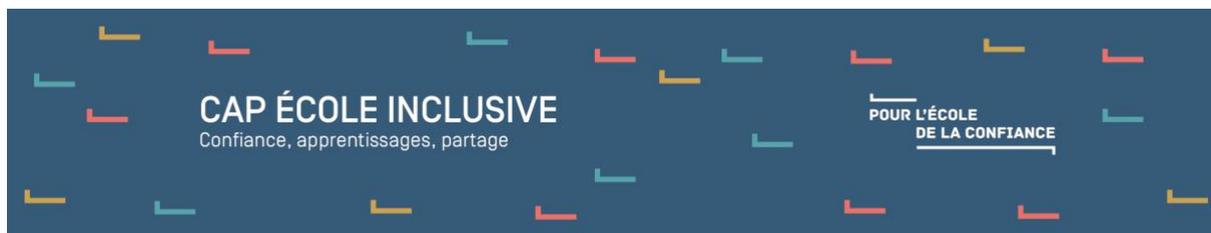
Utilisation d'un « bon de sortie de la classe » que l'élève pourra prendre en sortant et présenter à tout adulte l'interpellant. Dans le même temps, présenter cet outil à l'équipe par les moyens de communication habituels, en prévoyant un exemplaire par adulte : **ils pourraient être intéressés et, si votre outil se généralise, le travail de mise en cohérence en sera d'autant plus aisé.**



Bon de sortie à personnaliser si besoin. © Réseau Canopé

Si l'élève ne sait pas présenter un « bon », surtout lorsqu'il est jeune, il est possible d'en faire un collier afin de lui épargner cette difficulté.

Autre possibilité à associer à la précédente ou à utiliser seule : utilisation de panneaux indiquant « zone autorisée », que l'on peut associer à un autre indiquant « les élèves se calment ici sans parler ». Dans le même temps, il est nécessaire d'informer les adultes de l'école d'une zone de droit devant sa classe. Ne pas hésiter à accentuer le balisage afin de le rendre plus voyant, par exemple en le matérialisant : pose d'une frise sur le mur, de scotch par terre... On peut aussi l'annoncer (« zone calme à 10 mètres »). Choisir une couleur qui sera aussi celle de l'écriture des panneaux. Ces affiches sont aussi (voire uniquement) à destination des collègues, mais on peut les présenter à l'élève afin qu'il sache que, si un adulte arrive, il sera informé. Dans la mesure du possible, on pourra associer l'élève à la confection ou à la mise en place des panneaux, et lui apprendre à se placer dessous lors de questions.



**Les élèves se calment ici
sans parler.**

Zone autorisée

**Bonjour.
Je suis en train de me calmer.
Je n'ai pas besoin d'aide.
Merci.**



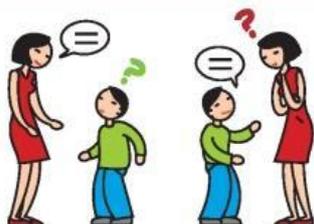
Autre exemple

Un élève ne supporte pas d'être touché, ce qui suscite nombre de problèmes aux récréations. On peut inviter des délégués d'élèves d'autres classes dans la sienne, pour une information sur ce point et afin qu'ils la transmettent. Chaque délégué pourra par exemple repartir avec une affichette à poser dans sa propre classe. On peut renforcer le message en faisant également circuler ses propres délégués de classe en classe, voire en passant soi-même à un moment déterminé avec les collègues.

Pour compléter ce travail d'information, on peut proposer la création d'une affichette.

Il existe des affichettes téléchargeables, par exemple sur le site du CRAIF (voir ci-dessous), notamment pour des élèves avec des troubles du spectre de l'autisme, qui permettent de mettre en place une prévention en direction des élèves de l'école.

L'AUTISME en images



A du mal à comprendre et à se faire comprendre



Utilise le langage de façon écholalique



Manifeste de l'indifférence



Rit de façon inappropriée

Manque de contact oculaire



Parle de façon incessante sur un sujet particulier



Indique ses besoins en utilisant la main d'un adulte



Comprend mal les conventions et les règles sociales



Manque de jeux imaginatifs



Ne joue pas avec les autres enfants



N'apprécie pas les changements



Présente des comportements bizarres



Utilise les objets de façon atypique



Peut être hypersensible aux sons, aux odeurs ...

Illustration : Buisson/Angeles.com - Tous droits réservés au CREF - www.cref.fr

Autisme.

© CRAIF, Centre de Ressources Autisme Ile-de-France

En conclusion

Les outils présentés sont voués à être diffusés largement. En les pratiquant avec les élèves, les adaptations vont se diffuser au sein de l'établissement.